

## Chargé de Mission animation économique Communautés de Communes FerCher-Cœur de Berry

**Rôle :** accueil, accompagnement, conseil et animation.

**Finalités du poste :**

- Animer et développer une dynamique économique sur le territoire en articulation avec l'ensemble des acteurs du secteur, et principalement les partenaires financeurs du poste,
- créer les conditions favorables au maintien/développement des activités existantes : favoriser l'accueil, accompagner à l'émergence de projets, prospector les entreprises pour connaître leurs besoins, anticiper les départs en retraite : identification des entreprises concernées, accompagnement des entrepreneurs, recherche de repreneurs.

**Missions :**

- connaître et analyser l'environnement socio - économique pour positionner les prestations qui répondront aux besoins des entreprises qui se créent, se développent ou s'implantent sur le territoire,
- assurer la commercialisation et la promotion des offres des partenaires : de la collectivité et de la BGE,
- assurer l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs et des porteurs de projets d'entreprises.

**Activités du poste :**

- Etre le lien constant entre les acteurs économiques du territoire et le relais des partenaires (BGE & des Communautés de Communes) qui disposent de services et compétences spécialisées. A ce titre, en propre :
  - réaliser le premier accueil des porteurs de projets d'installation, de développement, de reprise, et la première instruction des projets,
  - connaître, organiser et mettre en œuvre les dispositifs d'accompagnement des projets d'entreprises,
  - rechercher, connaître et mettre à disposition l'immobilier d'entreprises, privé ou public, nécessaire à l'installation d'entreprises. Ainsi, assurer la promotion de l'offre de service de la collectivité auprès des entreprises (disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, mesures fiscales, etc.),
  - mettre en œuvre une veille concernant une dynamique de maintien ou d'accès à l'emploi : reconnaître les projets de transmission, de cession ou d'arrêt d'activités des entreprises du territoire, projets de développement créateurs d'emplois, projets de recrutement, difficultés rencontrées ... connaître les aides économiques à l'embauche, des attendus administratifs, ... maintenir une veille active sur ces sujets en devenant le correspondant de tous, faire le lien avec les services d'appui à l'emploi (notamment de la BGE),



- En lien avec les services des partenaires :
  - suivre le développement des outils de communication (plaquette, brochures, plate-forme collaborative, forum, etc.) et organiser la diffusion de l'information, ...
  - être le relais et « l'outil de prospection » du Club des Entrepreneurs du Cher. Assurer a mise en réseau des entrepreneurs par le développement du point relais, la mise en œuvre des outils du Club des Entrepreneurs du Cher : chéquiers conseils, Club Affaires, BGE Club, ...
  - être le relais de la BGE quant à la mobilisation des financements publics ou privés, ... des dispositifs animés,
  - participer à la décision des élus dans le cadre des aides aux entreprises (réalisation d'argumentaires techniques pour arbitrer et opérer des choix, alerte sur les risques), etc...
  - être le relais des outils d'aide à l'emploi développés par les partenaires,
  - être le relais de la Commission économique des Communautés de Communes, avoir un rôle d'animation et d'information et de prospection.

#### **Savoirs faire et compétences à acquérir :**

- Analyser les demandes et besoins des porteurs de projets d'entreprises et des entrepreneurs,
- être capable de mobiliser des financements publics ou privés,
- connaître le cadre règlementaire des politiques publiques en matière de développement économique et d'aménagement du territoire,
- s'inscrire dans une dynamique de projets complexes et organiser les tâches en coopération avec un réseau d'acteurs disparates.

#### **Savoirs être :**

- Sens du contact et du dialogue,
- force de conviction, sens commercial, réactivité et autonomie,
- sens de l'organisation, capable de rendre compte, ...

#### **Inscription dans la dynamique territoriale et positionnement :**

- le Chargé de Mission est salarié de la BGE . Il s'inscrit dans la dynamique territoriale des Communautés de Communes. A ce titre des Communautés de Communes assure le co – financement du poste et des frais engagés, s'assure de ses conditions de travail (bureaux, outils de communications et connexions), ...
- les partenaires BGE et Communautés de Communes assurent également :
  - o de l'appui technique sur les compétences à acquérir, la formation continue dans le cadre des obligations métiers,
  - o l'inscription dans les instances des 2 structures : Commissions des Communautés de Communes (notamment Commission économique), réunions de services BGE, ...
  - o l'identification de la mission auprès de l'ensemble des partenaires économiques,

#### **Conditions d'exercice :**

- 39h,
- CDI,
- 2000 euros brut plus part variable de 500 euros mensuels par rapport au chiffre d'affaires,
- Poste basé sur la commune de Saint Florent.

